

AVOLAR

Association des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale

Route Chinoise n°7, en face de l'Eglise CBFC

B.P. 267 Mbanza-Ngungu

(Province du Bas-Congo)

République Démocratique du Congo

Tél. 00243-81-651-85-18 / 00243-89-503-64-35

E-mail : avolar.asbl@yahoo.fr ou avolar.asbl@hotmail.fr

Web: www.rdc-avolar.fr.gd

RAPPORT BIENNAL D'ACTIVITES **2012 - 2013**



Visite de la délégation de notre partenaire S.E.L France
De gauche à droite Mr Gilbert K. et Véronique LAVOUE.

Mbanza-Ngungu, Janvier 2014

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION SUCCINCTE DE L'AVOLAR**
- II. ACTIVITES MENEES ET RESULTATS OBTENUS**
 - 2.1. APPUI ORGANISATIONNEL**
 - 2.2. ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADULTES**
 - 2.3. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MICROS - ENTREPRISES**
 - 2.4. AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU POTABLE**
 - 2.5. FERME ECOLE**
 - 2.6. APPUI AUX ENFANTS ORPHELINS ET AUTRES VULNERABLES**
 - 2.7. REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES RURALES**
 - 2.8. APPUI MATERIEL ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DES ACTIVITES AGRICOLES**
 - 2.9. ACTIVITES DU CEDOC**
 - 2.10. FORMATION**
- III. DIFFICULTES GENERALES RENCONTREES**
- IV. LES MOYENS**
 - 4.1. Moyens humains**
 - 4.2. Moyens matériels**
 - 4.3. Moyens financiers**
- V. CONCLUSION FINALE**

0. INTRODUCTION

Les **années 2012 – 2013** ont été marquées par d'importantes transformations dans la vie institutionnelle de l'AVOLAR notamment la conquête de nouveaux projets au profit des communautés de base. C'est également les années au cours desquelles les questions d'effets et impact ont été au cœur de toutes les interventions de l'organisation.

Ainsi donc, bien que les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des communautés appuyées se consolident progressivement, il y a nécessité de revoir la stratégie d'intervention. Ce qui suppose une meilleure prise en compte des préoccupations de l'environnement sociopolitique, économique et culturel pour une maximisation des impacts des différentes interventions communautaires.

Conscient de l'enjeu et du rôle que doivent jouer désormais les structures d'accompagnement dans un processus de développement communautaire durable, l'AVOLAR s'emploie constamment à impulser les communautés à la base dans le processus de développement local.

Dans cette optique, l'AVOLAR a initié et mis en œuvre différentes actions à l'intention des populations rurales au cours de ces **années 2012-2013**.

Le présent document qui se propose de présenter les actions engagées et les résultats obtenus au cours de la période se structure autour des points suivants :

- Brève présentation de l'AVOLAR ;
- Activités menées et résultats obtenus au niveau de :
 - ✚ Appui institutionnel ;
 - ✚ Alphabétisation et éducation des adultes ;
 - ✚ Promotion des micros – entreprises ;
 - ✚ Aménagement des sources d'eau potable ;
 - ✚ Ferme école ;
 - ✚ Appui aux enfants orphelins et autres vulnérables ;
 - ✚ Réhabilitation des infrastructures rurales ;
 - ✚ Appui matériel et accompagnement technique pour l'amélioration des activités agricoles ;
 - ✚ Activités du CEDOC ;
 - ✚ Formation.

I-PRESENTATION SUCCINCTE DE L'ONGD

I-1. Présentation administrative de l'ONGD

Dans sa genèse, l'AVOLAR tire ses origines d'un groupe biblique dénommé : Groupe Biblique Missionnaire « **G.B.M.** » en sigle, en **1989**. Celui –ci repose ses activités sur l'évangélisation, la traduction et la diffusion de la littérature chrétienne de cassettes audio et visuelles, et des cours bibliques par correspondance.

Et pourtant, ceux-là à qui on avait affaire dans les milieux ruraux, jouissaient des conditions de vie assez déplorables, à telle enseigne que l'évangélisation aurait été supplémentaire.

Ainsi, au cours d'une réunion du comité évangélique en mai 1991, il était proposé de créer une ASBL autonome dont les activités sont indépendantes de celle dudit groupe.

Désirant participer activement au développement socio-culturel et économique de notre milieu qui est rural et défavorisé, considérant le rôle que nous pouvons jouer pour promouvoir le **BIEN-ETRE** de nos populations par service volontaire.

Conscient de notre responsabilité dans la reconstruction de notre société que nous voulons baser sur l'initiative équitable ; la participation et la solidarité, nous avons à l'initiative de Monsieur **Elvis MBIYA TEKADIOMONA**, décidé une année plus tard, soit **le 30 Mai 1992**, de la création de notre association dénommé : Association **des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale, AVOLAR** en sigle, une **ONGD** sans but lucratif (**ASBL**).

I-2. Reconnaissances officielles de l'ONGD

Juridiquement parlant, l'AVOLAR est reconnue par les Instances Officielles de la République Démocratique du Congo par les documents ci-après :

- ❖ Arrêté n° **3072/008/CAT/BZ/93** du **15/02/1993** délivré par le Commissariat Sous-Régional des Cataractes à Mbanza-Ngungu ;
- ❖ Autorisation de fonctionnement n° **F92 /3385** du **14/06/1995** délivrée par le Ministère de la Justice et Garde des Sceaux à Kinshasa/Gombe ;
- ❖ Arrêté d'agrément n° **10/0633/SG/DR/2006** du 27/03/2006 délivré par le Ministère du Développement Rural à Kinshasa / Gombe ;
- ❖ Certificat d'enregistrement n° **MS.1255/DSSP/30/782** du **08/05/2006** délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa/Gombe ;
- ❖ Certificat d'enregistrement n° **54/098/DAGP/SG/AGRI/06** du **04/08/2006** délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa/Gombe ;
- ❖ Autorisation de fonctionnement n° **056/2006** du **10/08/2006** délivrée par l'Administration Territoriale à Mbanza-Ngungu ;
- ❖ Arrêté Ministériel n° **067/CAB/MIN/agri/2006** du **09/10/2006** délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa / Gombe.

- ❖ Avis favorable n° **1250/CAB.MIN/S/1269/MC/2006** du **27/10/2006** délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa /Gombe ;
- ❖ Attestation d'Enregistrement n° **4519/ 021/ IPME/ CAT/ BC/ 2007** du **23/10/2007** délivrée par le Bureau de District de l'IPME des Cataractes à Mbanza-Ngungu.

Les Statuts ont été notariés à l'Office Notarial du Ministère de la Justice et Garde de Sceaux à Kinshasa-Gombe, et enregistré sous n° **0285/95, volume VII**, pour la **première fois** en date du **24/11/1997** et pour la **deuxième fois** au Parquet de Grande Instance des Cataractes à Mbanza-Ngungu sous n° **0154/05, Volume VII**, en date du **23/12/2005**.

I-3. Notre Vision

Faire des populations à la base, des acteurs de développement conscients de leur état de précarité et capables de réfléchir pour trouver des alternatives salvatrices, de décider et d'agir pour améliorer leur condition.

I-4. Notre Mission

L'AVOLAR se veut accompagner et appuyer l'autopromotion des communautés de base en milieu rural et infra – urbain pour stimuler le développement endogène.

1-5. Nos Objectifs

Dans le souci d'atteindre le but institutionnel, l'AVOLAR vise les objectifs spécifiques ci-après :

L'AVOLAR s'est fixée les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Participer à l'effort de réflexion par des études et propositions des solutions positives d'aider et faciliter le développement endogène ;
- ✓ Aider les organisations paysannes à concevoir et à exécuter des projets générateurs de revenus ;
- ✓ Lutter pour la protection et la sauvegarde de l'environnement ;
- ✓ Promouvoir les activités socio-économiques en faveur de la femme ;
- ✓ Promouvoir la diffusion et la vulgarisation de technologies appropriées ;
- ✓ Assister les personnes déplacées de guerre et les victimes de la catastrophe naturelle ;
- ✓ Promouvoir les micro-entreprises ;
- ✓ Faciliter l'accès à la formation et à l'information ;
- ✓ Promouvoir et encourager la production artisanale ;
- ✓ Appuyer l'apprentissage professionnel des jeunes ;
- ✓ Promouvoir la micro-finance ;
- ✓ Promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants orphelins et vulnérables de toute catégorie.

I-6. Nos domaines d'intervention

L'AVOLAR perçoit l'action de développement dans une optique endogène pour le moment elle a retenu les domaines ci-après :

- ❖ La formation et l'éducation au développement ;

- ❖ L'alphabétisation fonctionnelle et le français fondamental ;
- ❖ La micro-entreprise ;
- ❖ La protection de l'environnement ;
- ❖ La santé communautaire ;
- ❖ L'agriculture et l'élevage ;
- ❖ La recherche action, études, conseils et conception ;
- ❖ Le développement communautaire intégré ;
- ❖ L'aménagement du terroir ;
- ❖ L'économie sociale ;
- ❖ La maîtrise de l'eau et l'assainissement ;
- ❖ La professionnalisation des jeunes ;
- ❖ La technologie appropriée ;
- ❖ La structuration des organisations de base ;
- ❖ La promotion d'un développement intégral, harmonieux et durable des enfants orphelins et vulnérables de toute catégorie.

I-7. Nos stratégies d'intervention

Elle consiste à :

- Consolider les associations ou groupements à caractères socio-économiques existants par un appui approprié à travers :
 - a) des réunions d'informations, de sensibilisation et de motivation ;
 - b) l'organisation des rencontres d'échange d'idées et d'expériences entre paysans ;
 - c) susciter la création de nouvelles associations ou unions et de nouveaux groupements par un travail intensif d'animation ;
 - d) susciter la création des organes de coordination pour toutes les associations paysannes existantes, en vue de défendre la marginalisation du monde rural ;
- L'implication des bénéficiaires aux différentes phases des activités de développement (identification, étude et exécution) ;
- Les contacts permanents avec les bénéficiaires par des rencontres, des causeries – débats, de séances de sensibilisation et de formation ;
- Un suivi permanent pendant et après l'exécution des projets.

I-8. Zones d'intervention

L'AVOLAR intervient généralement dans la Province du Bas-Congo et dans les Territoires de Songololo et Mbanza-Ngungu, en particulier, dans le District des Cataractes.

I-9. Nos prestations, nos services

L'AVOLAR est à la fois ONGD professionnelle, bureau d'études associatif et opérateur délégué de mission de service public. Cette identité polyvalence lui confère une force qui lui permet de négocier facilement les défis en permanente mutation et la recomposition même de développement qu'ils entraînent.

Les activités de l'AVOLAR sont conduites par une équipe dont le profil technique répond aux missions à l'exécuter.

Outre son implication dans les projets qu'elle conçoit et dont elle négocie le financement et leur mise en œuvre, l'équipe de l'AVOLAR met ses compétences et son expérience au service des acteurs de développement publics et parfois privés.

Sur demande ou par le biais des appels d'offre, l'AVOLAR intervient en prestataire dans ses secteurs de compétences pour :

- mettre en œuvre des projets de terrain, pour le compte d'un maître d'ouvrage, soit-il communautaire, public ou privé ;
- apporter expertise ou appui technique ou méthodologique à des projets à des organisations ;
- concevoir et exécuter des formations à l'égard de différents publics : organisations locales, administrations, ONGD ;
- Réaliser des expertises, identifications divers, faisabilités, évaluation des projets ;
- Définir et mettre en œuvre des politiques et stratégies de développement.

Parce que le Développement est un engagement et une conviction pour l'AVOLAR, elle a un but unique : l'amélioration durable des conditions de vie et de travail des populations et la réduction des inégalités, à chaque niveau de la société. Là où l'AVOLAR travaille, elle agit auprès des populations pour leur permettre d'accroître leurs revenus de réduire leur vulnérabilité, de bénéficier des services publics/collectifs fiables ; accessibles et efficaces. Elle assure et assume une pleine et entière responsabilité à la maîtrise de leurs capacités dans tous les domaines de leur milieu de vie et d'activités.

Parce que l'AVOLAR est convaincu que le développement, pour qu'il soit compris et pleinement assumé, les activités doivent être décidées, réalisées, suivies et évaluées par les acteurs concernés, à partir de leur situation concrète.

Pour cela, les bénéficiaires des appuis sont appelés « **partenaires** ». En partenariat avec les bénéficiaires et à partir d'une connaissance concrète de leurs aspirations et attentes, les approches sont adaptées.

Par ce que l'AVOLAR a fait de l'APPUI sa spécialité, depuis 1992, son équipe met son expérience pluridisciplinaire et son professionnalisme multiforme au service des populations qui y ont recours pour les amener à mieux percevoir leurs réalités et décider avec elles ou d'elles-mêmes des améliorations à opérer.

Les actions sont conçues et mises en œuvre en concertation avec les populations, les autorités et tous les acteurs locaux. Elles s'appuient sur un diagnostic participatif de la situation, à partir des enquêtes de terrain.

Parce que l'AVOLAR est un acteur d'enjeux collectifs elle a fait de l'information sa stratégie de communication. Pour cela, elle capitalise sur les méthodes et expériences mises en œuvre et assure la diffusion des résultats auprès de ses partenaires, des acteurs de développement et des décideurs.

Elle engage un dialogue critique avec ses maîtres d'ouvrage, les bailleurs de fonds et les partenaires dans l'unique but de contribuer à l'évolution des politiques de développement.

Parce que l'AVOLAR a fait de la FORMATION sa stratégie de renforcement des capacités, parce que la formation de l'homme est au centre de tout développement.

Les suivis qu'elle fait de ses actions au niveau de la conception, de la réalisation, de la gestion et de l'évaluation lui ont assuré, jusqu'à présent, des résultats certains que seule sa rigueur au travail fourni peut justifier.

Le suivi accompagnement a pour but de conseiller les partenaires, de les aider à résoudre les difficultés qui entravent la réalisation de leurs activités et à maîtriser les nouveaux concepts.

I-10. Un schéma de fonctionnement simple

Le fonctionnement de l'Association est assuré par les organes suivants :

-L'Assemblée Générale (AG) est constituée par l'ensemble des acteurs sociaux bénéficiaires des actions de l'Association. Ce sont des producteurs individuels ou des organisations paysannes ;

-Le Conseil d'Administration (CA) Constitué des représentants délégués par leur communauté villageoise et des personnalités engagés dans les questions de développement. Ils définissent les plans d'actions, participent au suivi et à l'évaluation des programmes réalisés. C'est l'organe d'orientation et de décision avant et après l'action ;

-Le Secrétariat Général (SG) l'organe chargé de l'exécution des orientations et des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il est organisé d'un département et de quelques services spécialisés ;

-Le Commissariat aux Comptes (CC) l'organe qui vérifie les avoir de l'ONGD et qui audite les comptes de manière interne. Cet organe également est audité par un Cabinet d'Audit externe ;

-Les Partenaires sont tous les bénéficiaires des services de l'AVOLAR et tous les organismes qui participent soit au fonctionnement de l'AVOLAR, soit à son expression sur le terrain.

II. ACTIVITES MENEES ET RESULTATS OBTENUS

2-1. APPUI ORGANISATIONNEL AUX ORGANISATIONS DE BASE

Convaincu que toute innovation ou changement au sein d'une communauté doit transiter par des porteurs sociaux, l'AVOLAR adopte une démarche d'intervention qui s'appuie sur les organisations à la base pour impulser le développement communautaire. Dans ce sens que l'appui organisationnel aux groupements féminins et regroupements de producteurs a toujours occupé une place de prédilection dans les programmes d'activités qu'exécute l'ONGD.

Ainsi, des réunions d'information et de sensibilisation sur les valeurs et principes cardinaux du mouvement associatif ont été organisées à l'intention des groupes-cibles aussi bien que des appuis financiers.

Activités	Prévisions	Réalisations	Ecart	Résultats	Observation
-Appui organisationnel aux groupes de Femmes (GF)	200	243	+43	23 Points focaux GF ont bénéficié d'un encadrement technique continu	
-Appui aux points focaux GF	25	23	-2	243 GF ont été appuyés sur les plans organisationnels et techniques	
-Appui financier GF	75	70	0	70 GF ont bénéficié d'un prêt de 4.500\$	
-Appui-conseils aux points focaux GF	62	65	-3	243 GF ont été appuyés sur les plans organisationnels et techniques	

Effets / Impacts

Les interventions dans ce cadre ont produit les effets ci-après :

- ✓ Le renforcement de la cohésion sociale entre les membres des communautés appuyées ;
- ✓ Le développement de l'esprit coopératif et de l'entraide sociale ;
- ✓ L'amélioration des revenus des groupements de femmes accompagnés ;
- ✓ Le renforcement des capacités institutionnelles des communautés ;
- ✓ Etc.

Difficultés

- ✚ L'insuffisance du personnel face aux nombreuses sollicitations venant des groupes-cibles.
- ✚ L'insuffisance de moyens financiers pour appuyer les femmes à concrétiser leurs initiatives.

Approches de solutions

- Concentrer les efforts dans les localités qui se montrent disponibles à collaborer avec l'AVOLAR.
- Rechercher les mécanismes nécessaires pour une meilleure prise en compte des aspirations des femmes.

2-2. ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADULTES

L'Afrique en général et la RDC en particulier ont une tradition orale laquelle lui a fait perdre une bonne partie de ses valeurs culturelles et morales (scripta manent, verba volent : les écrits restent, les paroles s'envolent). A la suite de la colonisation, l'écriture a été introduite comme mode de conservation et de matérialisation de la parole. Mais, très tôt cette nouvelle forme de communication posera d'autres problèmes de développement aux pays africains parce que la majorité d'entre eux seront exclus du système éducatif formel.

Face à cette situation qui hypothèque les chances du développement communautaire durable, l'AVOLAR a introduit l'alphabétisation pratiquée au temps fort de la période révolutionnaire par l'Etat Congolais et qui a été abandonnée par la suite, comme l'une des conditions sine qua non du partenariat avec les promoteurs à la base. Car, sans lecture, écriture et calcul dans une langue aucun développement n'est assuré.

Les actions engagées dans ce sens au cours de ces années se déclinent comme suit :

ACTIVITES	PREVISIONS	REALISATIONS	ECARTS	RESULTATS	Observations
Alphabétisation initiale : Formation des Maitres d'alphabétisation.	36	31	-05	31 alphabétiseurs ont été formés en pédagogie d'animation d'un centre d'alphabétisation initiale	
Ouverture de centres d'alphabétisation.	36	30	-06	30 centres nouveaux d'alphabétisations ont été ouverts et fonctionnels	
Supervision des centres.	36	30	-06	30 centres d'alphabétisation ont bénéficié de l'encadrement technique des responsables de l'alphabétisation	
Evaluation des centres.	36	30	-06	30 centres d'alphabétisation sont évalués avec 422 admis sur un total de 450 apprenants testés.	
Post alphabétisation : Formation/recyclage d'animateurs de club de lecture.	23	23	00	23 animateurs de club de lecture sont formés.	
Ouverture et supervision de club	23	23	00	23 clubs de lecture ont	

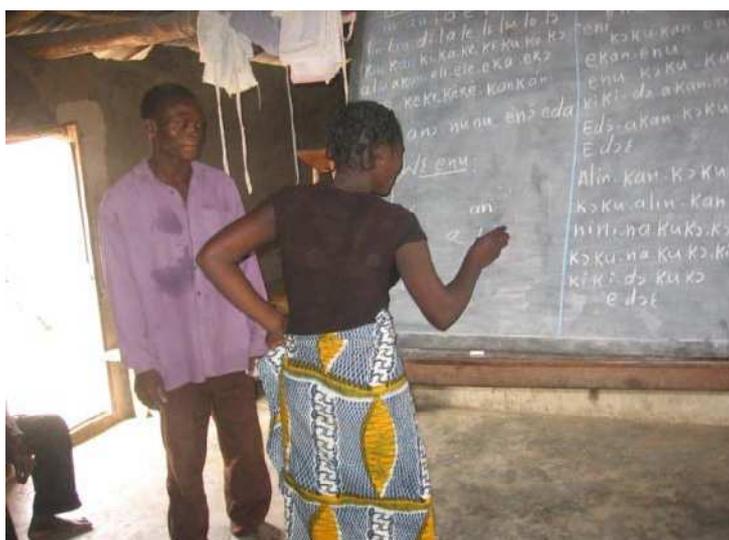
de lecture.				régulièrement fonctionné avec un effectif de 379 personnes.	
Evaluation des clubs de lectures.	23	22	-01	22 clubs de lecture sont évalués avec 410 admis sur 452.	
Formation animateurs de centres de français fondamental.	05	05	00	05 animateurs endogènes de français fondamental sont formés.	
Animation des centres de français fondamental.	05	05	00	05 centres de français fondamental ont été animés.	
Evaluation des centres de français.	05	05	00	90 apprenants testés avec 79 admis.	
Installation et animation de bibliothèques villageoises.	05	05	00	05 bibliothèques villageoises sont installées et fonctionnelles avec 2300 lecteurs dont 1323 femmes et 977 hommes.	

Effets / Impacts

- Les néo-alphabètes sont désormais capables de lire et calculer dans leur langue et prennent note à volonté de tous les faits marquant leur vie socio-professionnelle.
- Par le biais du français fondamental les néo-alphabètes acquièrent des capacités de communiquer en français.
- Les usagers des bibliothèques villageoises, notamment les écoliers et élèves ont accès sur place à des documents qui ne sont pas disponibles dans leur établissement scolaire.

Difficultés

Le désengagement de l'Etat du secteur de l'alphabétisation accroît les demandes d'appui faites par les communautés en direction des ONG.



Le vrai développement passe inévitablement par la maîtrise de la langue locale. Ici, séances d’alphabétisation dans les villages sur l’application de l’écriture en langue locale.

2-3. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MICRO - ENTREPRISES

Le développement étant aussi l’amélioration du pouvoir économique de la communauté en général et des individus en particulier, il est nécessaire de favoriser l’expansion des activités de production économique pour sortir les populations de la pauvreté grandissante. Partant de ce postulat, l’AVOLAR privilégie de facto l’appui à la promotion de micro-entreprises.

Les appuis dans ce domaine consistent à soutenir techniquement et financièrement les activités de production économique initiées par les groupes-cibles.

Activités	Prévisions	Réalisations	Ecart	Résultats	Observations
Identification de nouvelles micro-entreprises.	45	55	+10	55 micros entreprises identifiées et sélectionnées.	
Formation de nouveaux et anciens promoteurs de micro-entreprises.	72	74	+02	74 promoteurs de micros-entreprises ont été formés sur la gestion d’une unité de production économique.	
Appui financier aux micro-entrepreneurs.	69	70	+01	70 micros-entreprises financées.	
Mise en place de micros-crédits informels aux groupes des	120	111	-09	111 groupes de femmes plus pauvres ont reçu de micros-crédits pour développer des activités	

femmes plus pauvres.				génératrices de revenus soit 333 femmes bénéficiaires.	
Suivi-appui conseil aux anciens et nouveaux entrepreneurs.	135	120	-15	120 micro-entrepreneurs ont bénéficié de l'encadrement technique nécessaire de l'AVOLAR.	

Effets / Impacts

Les effets produits par ces actions sont :

- ✓ Amélioration progressive de l'assise financière des femmes membres des groupes promoteurs de micro-entreprises appuyés ;
- ✓ Amélioration du niveau de vie des promoteurs ;
- ✓ Développement de l'esprit d'entrepreneuriat ;
- ✓ Les promoteurs appuyés connaissent désormais les techniques de calcul de rentabilité.

Difficultés

- Insuffisance des moyens d'appui.
- Analphabétisme de certains micro-entrepreneurs ne facilite pas la tenue des cahiers de gestion.
- Tendance à développer les mêmes activités entraîne la saturation du marché et partant la mévente des produits.

Approches de solutions

- ✚ Promouvoir les mécanismes de mobilisation de l'épargne rurale sous forme de tontine pour le financement des micros-entreprises.
- ✚ Analyser avec les femmes les filières pour les orienter vers des activités porteuses d'avenir.



Les micro-crédits octroyés aux femmes permettent le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et la réduction de la pauvreté au niveau des ménages. Ici, fabrication de beignets à base de la farine de soja.

2-4. AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU POTABLE

La problématique de l'eau dans le **District des Cataractes** constitue un problème crucial et ses multiples corollaires qui ne cessent de déséquilibrer la santé de la population. Ainsi, suite aux multiples plaintes enregistrées de la part des habitants de cette partie de la République, nous avons initié, en collaboration avec eux et le Réseau pour la Sécurité Alimentaire et la Protection de l'Environnement en sigle (**RESAPE**), avons mené des études qui ont abouti à la mise sur pied d'un répertoire des sources à aménager.

C'est dans cet ordre d'idée que nous avons rédigé le programme d'accessibilité d'eau potable dans **trois Secteurs/Collectivités** entre autres : **Boko, Kwilu-Ngongo et Ntimansi** en raison de **20 sources par Secteur/Collectivité** avec l'appui financier de SEL/France.

Mais à titre de rappel que le Secteur/Collectivité de Boko avait déjà bénéficié toujours avec l'appui de SEL France l'aménagement de 15 premières sources de 15 villages en 2011. Cette situation de précarité en eau potable se répercute dans presque toutes les Provinces, les Villes et Villages de la République Démocratique du Congo.

Pour l'heure, notre **rapport biennal d'activités 2012-2013** détermine bien un nombre de l'ordre de 40 sources aménagées dans les deux Secteurs Ntimansi et Boko.

Effets / Impacts

Les effets produits par ces actions sont :

- ✚ Des comités villageois œuvrant pour le bien-être des populations plus autonomes et efficaces dans l'accomplissement de leurs interventions ;
- ✚ La contribution à l'accessibilité à l'eau de qualité et en quantité ;
- ✚ La Meilleure gestion des infrastructures communautaires 85% ;
- ✚ Les populations locales sont en meilleure santé. Les cas des maladies liées aux pathologies origines hydriques sont sensiblement diminués à 40%.

Difficultés

- ❖ Au niveau du déplacement : Le transport des biens et le déplacement de l'équipe de l'AVOLAR sur terrain n'était pas du tout aisé suite aux mauvais états de routes de dessertes agricoles dans certains endroits les ponts cassés et éventuels embourbements après la pluie.
- ❖ Au niveau du facteur climatique : Les pluies torrentielles sont tombées de manière abondante et essayer de virer certains programmes journaliers et cela nous affecter beaucoup. Parfois, le travail commençait en fort retard et cela se terminait aussi avec un grand retard 18h30'.
- ❖ Au niveau de cas de décès : Généralement, l'organisation des funérailles dans les villages prend au moins 7 jours lorsqu'il s'agit d'un adulte suivant la coutume et au respect des ancêtres. Cette situation a également retardé le travail dans ce sens que lorsqu'il y a un deuil, tous les travaux (agricoles et autres d'intérêts communautaires) sont suspendus, et ce au détriment de notre programmation.
- ❖ Au niveau de réception des Autorités locales : Les visites à répétition des Autorités Politico-Administratives et Coutumières dans la contrée ont beaucoup retardé les travaux, car au cours de ces occasions, toute la population de la contrée est mobilisée pour accueillir et rendre hommage à ces dernières.
- ❖ Autres risques et imprévus quasi permanents : La difficulté d'avoir la majorité de la population aux réunions car pendant le jour tout le monde est préoccupé dans telle ou telle l'autre activité personnelle. La faible capacité d'interprétation et de compréhension des communautés rurales à cause d'un taux très élevé de l'analphabétisme, 67% dont 40% chez les femmes et 27% chez les hommes. La difficulté de mobiliser à tout moment la communauté rurale en période culturelle.

Approches de solutions

- Organisation des réunions en tenant compte de la disponibilité des communautés rurales et surtout encourager les rencontres nocturnes autour du feu, causeries-débats, etc.

- Implication totale des Autorités locales et Coutumières dans la réalisation effective dudit rapport.



Aménagement d'une source d'eau potable du village Nkoko

2.5. FERME ECOLE

Cette entité de l'AVOLAR est une unité de production créée pour remplir deux fonctions :

- ✓ Une fonction économique : la promotion des capacités économiques des jeunes agriculteurs à travers la formation et le soutien financier à la réalisation de microprojets viables ;
- ✓ Une fonction sociale basée sur la prise en charge progressive des frais de fonctionnement de l'AVOLAR.
- ✓ Pour remplir ses fonctions, elle se propose de développer des activités de production économique.

Les activités économiques développées au cours de l'année 2008 peuvent être regroupées sous trois volets principaux, à savoir :

- La production animale ;
- La production végétale ;
- La transformation (par la technologie appropriée).

Effets / Impacts

- ✚ Les résultats financiers dégagés à partir des différents élevages ont permis de faire face aux dépenses de fonctionnement de la ferme.
- ✚ L'entretien continu des plantations de palmiers, moringa, safoutiers, avocatiers, les agrumes, et les autres essences pour les bois de construction et de meubles.

Difficultés

- ✚ Le retard dans le démarrage du nouveau programme entrave l'atteinte des objectifs quantitatifs inscrits au titre de l'année 2008.



Elevage de coquelets



Elevage de lapins



Elevage des aulacodes



Une petite provenderie pour la fabrication des tourteaux palmistes

2-6. APPUI AUX ENFANTS ORPHELINS ET AUTRES VULNERABLES

2-6-1. Les enfants abandonnés taxés de sorcellerie

Les enfants « sorciers » en RD du Congo. Le phénomène, ses causes et ses solutions...

La République Démocratique du Congo connaissait déjà le fléau des enfants soldats. Elle doit aujourd'hui faire face à un autre problème, tout aussi inquiétant, celui des **enfants dits sorciers, Ndoki** en langue **lingala** et **kikongo**.

La croyance dans la sorcellerie est répandue en Afrique, mais le mythe de **l'enfant sorcier ne fait pas partie de la culture Congolaise**. A Kinshasa comme partout ailleurs en RDC, on ne parlait pas jusqu'à présent d'enfants sorciers. Ce phénomène ne s'est développé qu'au milieu des **années quatre-vingt-dix**, avec l'apparition des sectes religieuses, à la faveur de l'exode rural dû aux difficultés économiques et aux ravages de la guerre.

Appauvri à l'extrême, vivant le plus souvent dans une misère effroyable à laquelle il ne voit pas d'issue, le peuple Congolais s'accroche aujourd'hui à des mythes, et cela dans tous les domaines.

Dans le pays, ils sont ainsi des milliers d'enfants à être qualifiés de sorciers. Le schéma est toujours le même : Accablées par le chômage, frappées par un deuil, victimes d'un accident ou tout simplement vivant dans une pauvreté insoutenable, les familles cherchent **un bouc émissaire** à leurs malheurs et le trouvent en la personne de leur enfant qu'ils chargent de tous leurs maux.

Tenu pour responsable d'une maladie, d'un décès, d'un divorce, d'un manque d'argent ou même d'un simple désagrément, l'enfant est alors accusé de sorcellerie et devient rapidement le centre de violents conflits familiaux. **Maltraité, stigmatisé, marginalisé, il est finalement rejeté puis banni du clan familial et n'a d'autre ressource que de rejoindre la rue.**

Ces persécutions sont encouragées par les sectes qui prolifèrent dans les grandes villes Congolaises. Ces nouvelles églises y trouvent en effet leur intérêt, elles offrent à prix d'or aux familles leurs services pour désenvoûter les prétendus petits sorciers.

Bien souvent, ce sont les **"pasteurs"** eux-mêmes qui, par cupidité, désignent l'enfant comme porteur de pouvoir démoniaques et en font une victime expiatoire qu'ils s'empressent d'exorciser en exigeant des parents des dons souvent importants.

Une écoute attentive de la famille assortie d'une médiation patiente et soutenue suffit la plupart du temps à rétablir l'enfant dans ses droits, s'il a la chance d'être repéré et pris en charge par un organisme spécialisé.

2-6-2. Les enfants abandonnés dont les parents sont morts de la maladie du SIDA

Le taux de mortalité infantile en RDC est de l'ordre de 199% ce qui est extrêmement élevé et l'espérance de vie (48 ans) est l'une des plus basses enregistrées au monde. La RDC est l'un des pays où la population est la plus touchée par le virus du SIDA. Cette problématique touche directement les enfants puisqu'environ 2 030 000 enfants sont actuellement des enfants du SIDA. Ces enfants qui n'ont alors plus de famille se retrouvent généralement dans la rue pour former une force négative : ceci accroît le risque de propagation du SIDA à une très grande échelle.

Ces enfants sont quasiment **maltraités, stigmatisés, marginalisés, et finalement ils sont rejetés puis bannis du clan familial et n'ont d'autres ressources que de rejoindre la rue.**

Parce que leurs familles disent que ses enfants sont sorciers et maudits pour le reste de leur vie sur terre. Ils sont très inutiles parce qu'ils portent une très grande malédiction en eux. Voilà donc de quelle manière un grand nombre d'enfants se retrouvent dans la rue. Alors qu'en réalité, par manque d'accompagnement et d'assistance, il y a une bombe à retardement qui se forme en s'attendant en toutes sortes de violences dans le futur.

Effets / Impacts

Promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants vulnérables de Mbanza-Ngungu et ses environs, c'est la favorisation et l'intégration des enfants des orphelins et autres vulnérables dans la société en leur donnant la possibilité éducative minimale de base, l'alphabétisation pour certaines catégories de personnes.

L'implication des enfants qui sont des bénéficiaires dans ce projet se démontre de la manière suivante ; offrir aux enfants vulnérables les possibilités éducatives, les capacités qu'ils auront demain en vue d'améliorer l'environnement social, économique, culturel et spirituel des communautés les plus démunies et aussi afin d'améliorer leur propre statut dans la société.

En ces termes :

- **50 enfants** (filles et garçons) vulnérables (orphelins) ont bien étudié au courant de la période indiquée et /ou de l'exercice **scolaire 2012-2013**.
- **62 enfants filles** qui avaient achevées leur formation professionnelle en coupe et couture pour **l'exercice 2012-2013** dont certaines travaillent déjà dans les ateliers de couture comme engagées et d'autres se débrouillent de façon indépendante.
- Une centaine seulement qui reçoit de l'aide alimentaire occasionnelle y compris les soins de santé à l'AVOLAR.

Difficultés

- ❖ Notre fichier actualisé compte régulièrement pour le moment 413 enfants orphelins et autres vulnérables.
- ❖ Manque de parrains et de marraines conséquents.
- ❖ Manque de partenaires potentiels pour le projet.
- ❖ Plusieurs enfants ne sont pas pris en charge devant un besoin magistral.

Approches de solutions

- ✚ Continuer l'assistance pour atténuer la souffrance des enfants s'engageant à long terme à leurs côtés pour le respect des droits et de la dignité de chaque enfant, ceci en vue de continuer à promouvoir leur développement tant physique, mental, spirituel, moral et social.
- ✚ Promouvoir et faire appliquer la convention internationale de droit de l'enfant des Nations-Unies du 20 Novembre 1989.
- ✚ Continuer la recherche intensive de partenaires pour la prise en charge scolaire, la prise en charge pour les soins médicaux et assurer la protection légale et sociale.

- ✚ Renforcer des capacités d'auto-prise en charge par des activités relatives à l'autosuffisance alimentaire auprès des familles d'accueil.
- ✚ Renforcer des capacités d'intervention sur l'accompagnement des enfants et leur intégration sociale.
- ✚ Construire **une cantine scolaire** au sein de l'AVOLAR pouvant servir comme réfectoire des enfants vulnérables.
- ✚ Construire **un orphelinat** pour mieux gérer de près cette catégorie pour l'ensemble des enfants.



Accompagnement et assistance de 50 enfants repartis dans six (6) écoles primaires des notre rayon d'action.



Encadrement de 62 filles pour une formation professionnelle en coupe et couture au sein du Centre de Formation de l'AVOLAR à Mbanza-Ngungu.

2-7. REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES RURALES

Le Ministère du Développement Rural du Gouvernement de la RDC par le biais du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole Rural, **PARSAR** en sigle, avait sollicité un prêt de subvention à la Banque Africaine de Développement (**BAD**) pour la réalisation de ce projet durant six (6) ans, soit de mars 2006 à mars 2012.

Le projet avait deux volets : **volet agricole et celui des infrastructures** (réhabilitation et construction des routes rurales et infrastructures communautaires). Des appuis en matériels agricoles, en semences et en technicité de l'agriculture avaient été apportés auprès de la population rurale pour l'amélioration de leur productivité agricole.

De ce qui précède, pour atteindre cette population dissimulée dans les milieux ruraux et dans le souci de l'évacuation des produits agricoles récoltés vers les milieux de consommation (grandes Cités et Villes) de la RDC, le projet était dans l'obligation de réhabiliter des routes reliant le monde rural et de construire des édifices communautaires (Entrepôts, Marchés Communautaires,..).

Pour réaliser ces immenses travaux, le projet PARSAR avait recruté des Organisations Non Gouvernementales de Développement (ONGD) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la contrée où se déroule le projet.

Cet ainsi que notre organisation AVOLAR avait été sélectionnée pour réhabiliter 10Km des pistes rurales et à construire un pont de 5m de portée en béton armé. Ces travaux s'effectuaient par Cantonage manuel, c'est-à-dire par la méthode HIMO (Haute Intensité de la Main-d'œuvre).

Effets / Impacts

On dit que la **route est un facteur primordial de développement** d'un milieu. Sans route, la population est vouée à la misère. Elle sera dans l'obligation de transporter la production agricole sur la tête à de grandes distances pour l'évacuation vers les centres de consommation.

Dans les zones touchées par le projet PARSAR, les commerçants viennent avec les véhicules et leurs biens pour acheter les produits agricoles. Cette circulation d'hommes et de leurs biens a de l'impact positif sur l'évolution du monde rural.

Difficultés

La plus grande difficulté est l'**entretien permanent** de ces routes rurales et des infrastructures communautaires construites. Comme ces routes rurales sont de routes en terre ; elles se dégradent déjà suite aux écoulements des eaux de pluies suivi de bouchage des ouvrages hydrauliques routiers (dalots, buses, ...).

Approches de solutions

Rechercher des partenaires qui peuvent subventionner les entretiens de ces infrastructures grandioses ment déjà acquis.



L'axe routier de desserte agricole Dibou – Songamani (Collectivité de Kimpese)

2-8. APPUI MATERIEL ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DES ACTIVITES AGRICOLES

L'appui des ménages en intrants maraîchers et vivriers (soja, arachide, et semences maraîchères). Des semences de soja, arachide, tomate, amarante, choux, aubergine, épinard, ont été mises à la disposition des ménages. Les familles retenues dans chaque village ont un champ communautaire de 2 ha pour l'arachide et 2 ha de soja. Au total 15 hectares de soja et 15 d'arachides.

Quant aux cultures maraîchères, chaque famille a les cinq cultures précitées qu'elles ont exploité dans une surface de 30 m² à raison de 10 m² pour l'aubergine (avec 5 gr), et 5 m² pour chaque culture restante (10 gr pour l'épinard, 5 gr pour l'amarante, 5 gr pour le chou pommé et 5 gr pour la tomate).

L'accompagnement des ménages en techniques agricoles afin d'affirmer un bon résultat sur le rendement, ces ménages sont accompagnés en technique culturale et culinaire. Les ménages ont suivi des formations techniques sur chaque culture retenue. Vu le nombre des personnes à former (136 pers.), de séances de formation de neuf (9) jours ont été prévues pour toutes les cultures. Cette formation a eu lieu à Mbuka Cité qui dispose des locaux capables de contenir 136 personnes pour toute la formation. Après la formation technique, ces ménages ont été accompagnés sur terrain (dans les champs collectifs et individuels) par un agronome technicien durant toute la durée du projet.

L'identification et l'orientation des victimes en malnutrition aigue ont été dirigées vers les Centres de Santé pour une prise en charge médicale. La malnutrition étant à la fois sévère et modérée, les cas sévères ont été orientés vers les Centres de Santé pour une prise en charge médicale au tant plus que les cas modérés ont été corrigés en ménage grâce à la démonstration des techniques d'art culinaires et l'alimentation est équilibrée par la suite.

Bien qu'en quantité insignifiante, la communauté dispose au moins ce qui peut contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la famille. Mais, cependant, quelques difficultés se posaient dans certaines familles quant à la cuisson de cette nourriture. Ces techniques consistent à démontrer aux ménages comment grâce à ce qu'ils disposent, ils peuvent avoir une alimentation très bien équilibrée.

Les organismes nationaux et internationaux ont senti la nécessité d'appuyer la volonté de ces opérateurs à la base afin de relancer la production végétale (maraîchage et vivrière), assurer la sécurité alimentaire, renforcer les capacités de productions maraîchères et améliorer la qualité de l'alimentation des populations en vue de combattre la malnutrition dans la Collectivité de Mbuka et augmenter le revenu au niveau des chaque ménages.

Effets / Impacts

136 ménages de 10 villages de la Collectivité de Mbuka dotés en **outils et équipements, et intrants agricoles** entre autres :

- 136 Houes ;
 - 136 Machettes ;
 - 136 Râteaux ;
 - 136 Arrosoirs ;
 - 2 Vélos ;
 - 68 Brouettes.
 - 2400 Kg Semence d'Arachides ;
 - 1200 Kg Semence de Soja ;
 - 16 Kg Semence d'Aubergine ;
 - 15,6 Kg Semence de Tomate ;
 - 16 Kg Semence de Chou Pommé ;
 - 16 Kg Semence d'Amarante ;
 - 32 Kg Semence d'Epinard.
-
- Du point de vue formation, les bénéficiaires ont été formés sur les nouvelles méthodes et techniques culturales sur le maraîchage et sur l'art culinaire en vue de combattre la malnutrition. Certaines notions sur l'économie de la gestion domestique étaient également dispensées. Bref, la formation des bénéficiaires a comblé les lacunes observées tant sur le plan technique, organisationnel que de la gestion.
 - 912 personnes de 136 ménages vivant dans les 10 villages ont amélioré leur état de santé contribuant à la réduction de la morbidité des enfants de moins de 5 ans du à la malnutrition.
 - La disponibilité de terrains agricoles octroyés par les notables propriétaires fonciers pour la réalisation des activités.
 - La fourniture de matériel, d'outils et d'intrants a permis aux jeunes d'éviter des retards dans l'exécution des opérations culturales et l'amélioration des rendements.

Difficultés

✚ Le déplacement

Le transport des biens et le déplacement régulier de l'équipe de l'AVOLAR sur terrain n'était pas du tout aisé suite au mauvais état de route (dans certains endroits), au manque de pont (cas du pont Zamba sur la rivière qui est cassé) et aux embourbements après la pluie.

✚ Le facteur climatique

Les pluies torrentielles sont tombées de manière abondante et essayer de virer certains programmes journaliers et cela nous affecter beaucoup. Parfois le travail commençait en fort retard et cela se nous affecter beaucoup. Parfois, le travail commençait en fort retard et cela se terminait aussi avec un retard sans précédent.

✚ La réception des Autorités

Les visites à répétition des Autorités Politico-Administratives et Coutumières dans la contrée ont beaucoup retardé les travaux, car au cours de ces occasions, toute la population de la contrée est mobilisée pour accueillir et rendre hommage à ces dernières.

✚ Le cas de décès :

Généralement, l'organisation des funérailles dans les villages prend au moins 7 jours lorsqu'il s'agit d'un adulte suivant la coutume et au respect des ancêtres. Cette situation a également retardé le travail dans ce sens que, lorsqu'il y a un deuil, tous les travaux (agricoles et d'intérêts communautaires) sont suspendus, et ce au détriment de notre programmation.

✚ Autres difficultés rencontrées

La faible capacité d'interprétation et de compréhension des communautés rurales à cause d'un taux très élevé de l'analphabétisme, 67% dont 40% chez les femmes et 27% chez les hommes.

Voilà en fait ces quelques difficultés qui ont influencé la réalisation de nos activités sur le terrain dans les villages de la contrée de Mbuka.

Approches de solutions

- ❖ Pour le cas de facteur climatique, concernant les embourbements, nous étions accompagnés par une équipe de Cantonage manuel composée de 5 à 7 mains-d'œuvre pour le décapage de bourbiers et pose de rondins en bois pour la traversée des endroits difficiles. Sur la rivière Zamba (un pont cassé) ; les véhicules étaient dans l'obligation de s'immobiliser à cet endroit. Heureusement que les 2 villages à servir (Zamba et Nkenge) sont situés, l'un à 450m et l'autre à 700m du Pont Zamba. La population de ces 2 villages était mobilisée à transporter à vélos et sur la tête ; les matériels et autres biens que nous avons dans les véhicules. L'équipage était contraint d'attendre 4 ou 5 heures du temps après la pluie pour se déplacer pour favoriser la praticabilité de la route ; fort heureusement que la période couvert par le projet est chaude, c'est-à-dire la plupart de journées sont ensoleillées. C'est ainsi que le travail commençait en retard et se terminait aussi tard.

- ❖ Si la journée est complètement pluvieuse (pluies intermittentes) ; une délégation à vélo était envoyée pour avertir les responsables des villages de notre arrivée tardive ou de l'ajournement des activités pour un délai court.
- ❖ Pour les éventuelles visites des Autorités, pour ne pas être trop en retard de notre planning d'exécution des travaux, nous avons 2 possibilités en face :
 - soit d'attendre la fin du rassemblement des Autorités Politico-Administratives avec la population pour débiter en retard ; c'était le cas de villages Kimbenza, Lolo et Kimiala ;
 - soit de changer l'itinéraire dès que nous sommes informés 1 ou 2 jours avant de l'arrivée des Autorités dans la contrée que nous désirons travailler.
- ❖ Pour le cas de décès, la législation africaine en général et les lois coutumières de la RDC en particulier, condamnent toute personne ou Organisation d'exercer une quelconque activité durant les cérémonies funéraires dans les villages. Si vous faites la tête dure ; au risque de s'exposer aux mystiques sorcelleries qui peuvent vous amener à la mort en cascade ou encore à la malédiction perpétuelle durant toute la vie sur terre. Nous étions dans l'obligation d'y assister pendant 3 ou 4 jours et de laisser un pot de vin en compensation et de changer l'itinéraire de travail. C'était le cas au village Kinimi.
- ❖ Organisation des réunions en tenant compte de la disponibilité des communautés rurales et surtout encourager les rencontres nocturnes du feu, causeries-débat, etc.
- ❖ Implication des Autorités locales et Coutumières dans la réalisation effective du projet.
- ❖ Suivi de proximité en vue de les accompagner dans la mise en pratique des notions reçues lors des enseignements théoriques et pratiques. Cette occasion nous a permis de corriger ou de fixer plus efficacement les connaissances.



Plaquette du projet dans la Collectivité de Mbuka



Une maraichère dans la vallée de Kinimi au service d'arrosage



Un jardin de la tomate très bien réussi



Un jardin de ciboule

2-9. ACTIVITES DU CEDOC

Au cours des 2 années **2012-2013** que couvrent les activités évoquées dans le présent rapport, un effort a été consenti dans le réapprovisionnement en ouvrages et périodiques du **Centre de Documentation, CEDOC, en sigle**.

C'est l'occasion pour remercier toutes les institutions qui, comme le CTA, nous ont apporté leur aide dans ce sens. Cependant, malgré ces efforts, nous constatons qu'il y a eu une augmentation sensible du nombre de lecteurs par rapport aux années passées.

Effets / Impacts

- ✚ 54 nouveaux ouvrages ont été acquis soit gratuitement (de CTA principalement) soit achetés.
- ✚ 87 revues et périodiques reçus.
- ✚ 32 livres reçus gratuitement par l'OIE en France.
- ✚ 77 livres ont été acquis gratuitement par le CETIM en Suisse.
- ✚ 41 livres ont été acquis gratuitement par l'Alliance SIDA en Angleterre.
- ✚ 250 Kg d'ouvrages ont été gratuitement par la CNUCED en Suisse.

Au niveau des lecteurs :

Les tendances sont restées sensiblement les mêmes que les années précédentes dans la mesure où :

- La moyenne annuelle du nombre de lecteur pendant les deux dernières années a été de 410 lecteurs, avec un pic en 2013 (307 lecteurs);
- Le thème le plus consulté demeure l'élevage des poules avec 41 % de lecteurs (2012 à 2013), les ouvrages sur le maraîchage ont été la curiosité de 70 % des lecteurs (50 % dernièrement).

Difficultés

- Manque de diversifier les sources d'information du CEDOC.
- Manque de participer au renforcement des capacités des acteurs de développement.
- Manque d'acquisition de nouveaux ouvrages en grand stock comme voulu.
- Manque de souscription des abonnements aux revues et périodiques multiples.

Approches de solutions

- ✓ Le CEDOC est connecté présentement à la connexion de l'Internet pour plus d'exploitation virtuelle pour amélioration de la qualité du service documentaire.
- ✓ En dehors de quelques lecteurs avertis, du CEDOC est beaucoup plus fréquentée lorsqu'une ou plusieurs activités liées à la production sont menées au siège de l'ONGD, soit par l'AVOLAR.
- ✓ Ainsi, il est question d'améliorer la visibilité de ce Centre et des ouvrages qu'elle contient, tout en poursuivant les activités de vente d'intrants et des livrets de vulgarisation au siège. Il faudrait en outre relancer les contacts avec les autres partenaires, pour des abonnements.



Centre de Documentation - CEDOC

2-10. FORMATION

Pour favoriser la consolidation des acquis et s'assurer de la pérennisation des actions à travers le transfert de compétences, l'AVOLAR a toujours considéré la formation comme le fer de lance. Cette activité de formation est donc transversale à tous les domaines d'interventions de l'AVOLAR.

2-10-1. Au niveau des communautés appuyées

Les initiatives prises dans ce cadre au cours de **ces années 2012-2013** se résument comme suit :

- ✚ La formation de 30 leaders villageois sur le thème : diagnostic participatif et élaboration de plan de développement local à l'AVOLAR ;
- ✚ La formation de 30 maitres d'alphabétisation sur le thème : Méthodologie d'apprentissage en langue nationale ;
- ✚ La formation de 40 personnes leaders paysans pour la gestion de l'eau et les entretiens de sources d'eau potable, et 136 personnes en culture maraîchère et en nutrition ;
- ✚ Le recyclage de 30 micro-entrepreneurs sur l'organisation et l'organisation et la gestion d'une micro-entreprise à l'AVOLAR à Mbanza-Ngungu ;
- ✚ L'organisation d'une journée de réflexion sur les essences forestières en voie de disparitions telles que le karité et le moringa. En outre les essences économiques telles que le kambala, le limba, le likafi, le longua et autres pour les bois de construction et les acacias nouvelles variétés pour les bois de chauffe.

2-10-2. Au niveau de l'AVOLAR

- ✓ La formation des formateurs sur les techniques participatives d'intermédiation sociale à Mbanza-Ngungu.
- ✓ La formation sur les techniques d'élaboration des prix unitaires et de présentation de dossiers de soumission.

III. DIFFICULTES GENERALES RENCONTREES

Au cours de la période considérée dans le présent rapport, les activités de l'association se sont étendues dans un nouveau rayon du Territoire de Madimba (District de la Lukaya) contrairement aux années précédentes où seuls Mbanza-Ngungu et Songololo constituaient les seules zones d'action du District des Cataractes.

En dépit de quelques différences mineures liées à chaque Territoire, les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des activités sont les suivantes :

- ✚ Une attitude des populations des villages, principalement dans les Territoire de Mbanza-Ngungu et Songololo, qui n'arrivent plus à faire la distinction entre l'approche des partis politiques et la démarche des organisme de développement, car les participants aux rencontres de mobilisation et/ou aux formation, par exemple, exigent des apéritifs ou des jetons de présence comme conditions sine qua non pour y prendre part ;
- ✚ La vulnérabilité à la pauvreté qui conduit les gens à ne s'intéresser aux activités communautaires que pour rechercher des bénéfices immédiats, qui ne sont pas toujours disponibles. D'où peu de motivation qu'ont les bénéficiaires des actions menées en leur faveur ;

- ✚ L'insuffisance des moyens financiers à la disposition de l'ONGD d'accompagnement dans la réalisation des activités, très souvent en cas des besoins exprimés ;
- ✚ La dégradation très avancée des routes, principale voie utilisée pour le transport des agents d'appui ainsi que pour l'acheminement du matériel et des matériaux, a constitué le facteur limitant primordial, pour le cas du Secteur de Kimpese, Territoire de Songololo tout particulièrement.

Enfin, l'utilisation de l'ONGD comme opérateur pour l'exécution des programmes des Organismes partenaires, ne lui permet pas d'accompagner les communautés sur la base des projets initiés avec et pour les populations. La qualité de prestataire ne donne pas la possibilité de mettre en œuvre la politique de développement de l'organisation.

IV. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens mobilisés pour la mise en œuvre des initiatives sont de trois ordres, à savoir : humains, matériels et financiers.

4-1. Moyens humains

Les ressources utilisées par l'AVOLAR pour la mise en œuvre de son programme regroupent aussi bien des cadres de conception, des agents d'exécution que des agents d'entretien.

Ainsi, neuf (9) employés se sont déployés pour une exécution correcte des actions inscrites dans le programme d'activités concocté au titre des **années 2012 – 2013**.

Les membres de l'équipe exécutive :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. Elvis MBIYA TEKADIOMONA | : Secrétaire Général. |
| 2. Grace NDONGALA MASALA | : Coordonnateur du Département des Projets et Programmes |
| 3. Simon DIMONEKENE | : Chargé des Eau, Hygiène et Assainissement |
| 4. Dieu DIBAKIDI NKONSO | : Documentaliste |
| 5. Albert MATUVANGA SINDOMBE | : Secrétaire Administratif et Financier |
| 6. Chantal DIAZOLA TUNDA | : Assistante Technique |

Personnel d'Appoint :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| 1. Jean KUEBENA MUZITA | : Gardien |
| 2. Emmanuel DIEYAVANGA MBONZA | : Gardien |
| 3. Sembade NSIMBA MPUKUTA | : Entretien |

4-2. Moyens matériels

Pour la conduite des opérations inscrites dans le programme d'activité, il a été mobilisé les moyens matériels ci-après :

a) Une parcelle, sise Route Chinoise n° 07 avec deux g grands bâtiments qui contiennent 13 locaux :

- ✓ Un bureau de la coordination et centre de documentation ;
- ✓ Un centre d'apprentissage professionnel en coupe et couture ;
- ✓ Une petite meunerie de transformation des produits agricoles locaux ;
- ✓ Une petite boutique de vente d'intrants + book shop ;
- ✓ Un terrain de 2 ha pour les activités autonomes de maraichage
- ✓ Un terrain de 3,5 ha pour les diverses activités agricoles et autres.

b) Matériels roulants

- Une Jeep Toyota Hilux 4x4 pour les activités de terrain.
- Une Jeep Toyota Tacoma 4x4 pour les activités de terrain.
- Deux Motos Yamaha D.T. 150 pour les activités de terrain.
- Deux vélos pour les activités de terrain.
- Une voiture Mercedes 190 E pour la coordination.

c) Matériels de production et d'exploitation

- ❖ Quatre ordinateurs PC.
- ❖ Deux ordinateurs portables connectés à l'Internet.
- ❖ Deux appareils photo numérique.
- ❖ Deux photocopieuses.
- ❖ Un scanner.
- ❖ Un rétro-projecteur (Volé par un stagiaire).
- ❖ Une caméra.
- ❖ Des mobiliers du bureau.

4-3. Moyens financiers

Les moyens financiers en vue de réaliser ce **programme 2012-2013** ont été mobilisés grâce aux cotisations de membres, aux activités d'autofinancement et aux diverses subventions locales et l'extérieures reçues par les biais de projets financés. Pour les détails éventuels, **Cfr. Rapport financier.**

Sur ce, à titre indicatif, ici, nous citons seulement *les partenaires extérieurs* qui sont classifiés de la manière ci-après :

1. **Mlle Wera LASCHENKO, à Berne, en Suisse ;**
2. **Fonds 1% pour le Développement (F1% D), à Genève, en Suisse ;**
3. **Service d'Entraide et de Liaison (S.E.L), à Bagnaux, en France ;**
4. **Eu Can Aid (ECA), Ex - ETM (anciennement Europe Tiers-Monde), à Bruxelles, en Belgique ;**
5. **Solidarité Congo-Coréenne (SOCOR), à Busan, en Corée du Sud ;**
6. **Mr Andrew BOND, à Zurich, en Suisse ;**



VI. CONCLUSION FINALE

Les actions engagées et les résultats obtenus sont fort encourageants et cadrent bien avec les objectifs de développement que s'est fixé l'AVOLAR.

Ainsi donc, les groupes-cibles accompagnés ont pu résoudre partiellement ou définitivement certains problèmes de développement qui se posent quotidiennement à eux.

Il est donc souhaitable que les efforts se poursuivent résolument pour lever graduellement toutes les contraintes qui font évidemment obstacle à un développement harmonieux et durable.

Ces efforts ne peuvent naturellement être consentis sans l'appui financier des partenaires qui nous accompagnent sur la voie du développement. C'est ici donc le moment de leur rendre un hommage mérité pour les œuvres communautaires dont ils contribuent énormément à leur impulsion.

Fait à Mbanza-Ngungu, le 15 Janvier 2014.

Pour l'AVOLAR,

Elvis MBIYA TEKADIOMONA
Secrétaire Général

